

Devenez Adhérent !

Pour rappel l'ACGALCE c'est :

- une association oeuvrant pour la cause du chien guide
- plus de 25 ans d'existence
- une association reconnue d'intérêt général
- une équipe de bénévoles et de salariés, non-voyants et voyants, travaillant à temps plein pour l'association et ses adhérents
- une structure membre de la FFAC, Fédération Française des Associations de Chiens guides d'Aveugles, qui regroupe 9 associations de chiens guides d'aveugles et 2 associations nationales
- des locaux ouverts du lundi au vendredi
- des articles et autres parutions médias régulières sur notre action
- une représentation auprès des organismes professionnels de différents secteurs

Vos avantages en tant qu'adhérent :

- la satisfaction de contribuer à une cause humanitaire
- être au courant en priorité des actualités du mouvement chien guide, des avancées des projets de loi et des actions de l'association concernant la cause du chien guide
- avoir la possibilité de participer à des rassemblements, assemblées générales et autres activités pour vivre la vie associative de l'intérieur

L'entraide et la solidarité sont des éléments essentiels pour mieux vivre son handicap. Le soutien que vous nous adressez contribue à l'aide que nous apportons à toutes les personnes sollicitant notre intervention.



ASSOCIATION DE
CHIENS GUIDES
D'AVEUGLES
LYON ET CENTRE-EST

Bulletin d'adhésion

Année

Montant : 25 euros

M. / Mme / Mlle

Adresse

Code postal Ville

N° téléphone Mail

Coupon et règlement à retourner à l'Association de Chiens Guides d'Aveugles
de Lyon et du Centre-Est

162 avenue Edouard Herriot – 01600 MISERIEUX